



TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU·ES MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Consultations budgétaires du Québec : la TREMBSL dépose ses attentes au ministre des Finances

Bas-Saint-Laurent, le 21 janvier 2026 – À l'approche du dépôt du budget du Québec pour 2026-2027, la Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) formule [ses priorités de financement](#) pour soutenir le développement et la vitalité des communautés bas-laurentiennes.

Offrir un financement équitable pour le transport collectif dans les milieux ruraux

La TREMBSL demande des ajustements urgents aux PADTC, car les nouvelles modalités entraînent cette année une perte de financement de plus de 10% pour la région. Les nouvelles modalités du PADTC pourraient certes offrir des perspectives intéressantes à long terme, mais, d'ici là, l'absence de mesures transitoires, la non-indexation du programme depuis 2019, combinées à l'imposition de plafonds de financement extrêmement bas, qui ne seront pas relevés avant 2028 et qui forcent plusieurs territoires à envisager des réductions de services.

« Il est difficile de comprendre qu'après tous nos appels, le gouvernement maintienne une approche de financement minimaliste qui fragilise la pérennité de plusieurs de nos services. Faut-il rappeler que le transport collectif est un essentiel pour certains groupes de la population, notamment les personnes aînées qui représentent le tiers des usagers au Bas-Saint-Laurent? »

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL

Rehausser le financement pour les infrastructures municipales

La TREMBSL demande de bonifier le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et le Transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ). Les modalités de financement de TECQ doivent également être ajustées afin d'offrir une meilleure équité aux villes de centralité à plus faible population. Les élu·es municipaux pressent le gouvernement de s'entendre avec le fédéral pour débloquer les sommes annoncées au dernier budget et de les transférer aux municipalités via le TECQ.

« Dans plusieurs de nos municipalités, l'état des infrastructures des services d'eau ne permet pas d'accueillir de nouveaux logements et présente des vulnérabilités importantes face aux aléas climatiques. Il est crucial que le gouvernement reconnaissse qu'une part importante des coûts ne varie pas selon la taille d'une municipalité. Les coûts d'excavation et d'installation de conduites sont calculés au mètre linéaire. Les municipalités de population plus faible qui possèdent des infrastructures d'eau sont désavantagées dans le calcul du TECQ, car il se base sur la taille de la population plutôt que sur les coûts réels. »

Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière et vice-président de la TREMBSL.

Renforcer les mesures de soutien à domicile des personnes âgées

La TREMBSL appelle à renforcer la place et les moyens dédiés aux soins et services à domicile dans les réseaux de la santé, de l'économie sociale et de l'action communautaire. Elle demande également d'élargir le soutien financier de l'état dédié aux services à domicile, comme pour l'aide domestique et aux menus travaux, le répit pour les proches aidants offert par des bénévoles, les soins médicaux ou l'hospitalisation à domicile.

« Au Bas-Saint-Laurent, les personnes âgées représentent le tiers de notre population. Elles contribuent de manière importante à la vitalité de nos territoires et identités locales. Ces personnes méritent d'être considérées avec dignité! Le maintien de leur autonomie et de leur santé globale doit faire partie des priorités gouvernementales. Cela exige une amélioration importante du soutien à domicile selon une vision large, intersectorielle, tournée vers une approche du « bien vieillir chez soi ».

Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui et membre de l'exécutif de la TREMBSL.

Déployer des mesures d'aide pour stabiliser et moderniser à la filière forestière

La TREMBSL insiste sur l'urgence d'aider concrètement la filière forestière québécoise pour sa modernisation et sa diversification. Le budget doit prévoir des mesures pour permettre à l'industrie de se maintenir en activité et limiter les fermetures d'usine durant la période de crise, mais il doit aussi réservé des sommes importantes pour doter le nouveau régime forestier québécois de moyens conséquents pour une gestion moderne, agile et efficace de la forêt, au bénéfice de tous ses usagers et pour une valorisation accrue des personnes qui y travaillent.

Agir en cohérence avec une approche régionalisée en immigration

La TREMBSL se joint aux entreprises de la région et demande l'imposition d'un moratoire pour maintenir les conditions actuelles du Programme des travailleurs étrangers temporaires pour les employeurs et les personnes déjà employées dans la région. Elle demande aussi un droit acquis pour celles disposant d'un permis de travail ou d'études et qui répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'expérience québécoise. Le financement des services d'accompagnement des personnes immigrantes en région nécessite aussi un rehaussement.

Pour consulter les attentes budgétaires de la TREMBSL, [cliquez ici](#).

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour information et entrevue :

Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438 / sduchaine@crdbsl.org